

Date de convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
30 novembre 2023	7	0	1	4

Vote(s) pour : 0  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## POUR INFORMATION DU COMITÉ SYNDICAL

### Séance du 5 décembre 2023

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY Présidente du SERM

#### **Point n°10 : Communication des décisions prises par la Présidente du SERM.**

Le Comité Syndical,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

**VU** les délibérations du Comité Syndical du Syndicat des Eaux de la Région Messine du 9 janvier 2018 et du 28 septembre 2022 portant délégation de la Présidente ;

**CONSIDERANT** que les décisions prises par la Présidente, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Comité ;

En conséquence, le Comité Syndical :

**PREND ACTE** des décisions prises par Mme la Présidente :

- Signature d'une convention avec l'Eurométropole de Metz pour la mise à disposition des données numériques des exploitants d'eau potable à destination du système d'information géographique de l'Eurométropole de Metz.
- Achat d'un véhicule d'occasion propre au SERM (Renault Clio Capture) pour un montant de 16 487.09 € HT.
- Acquisition de matériel informatique et téléphonie et de divers abonnements et licences au titre de l'autonomisation du SERM dans ce domaine, pour un montant de 14 216.38 € HT.
- Signature des marchés suivants :
  - Procédure adaptée signé avec SAFEGE pour un montant de 18 570 € HT pour le suivi des barrages de Madine et d'Arnaville par un ingénieur expert
  - Procédure adaptée signé avec SAFEGE pour un montant de 44 956,25 € HT pour la maîtrise d'œuvre pour la réfection à neuf des caniveaux et barbacanes au barrage de Madine (travaux 2024-2025)
  - Commande passée à SAS Bertrand pour un montant de 38 600 € HT pour l'entretien des arbres autour de la retenue d'Arnaville pour éviter les chutes sur les chemins et les embâcles sur le barrage
  - Commande passée au bureau d'études Lorraine Conseils AMO pour un montant de 22 651 € HT pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réfection du revêtement de la digue des chevaliers à Madine.
- Coupe et raccordement du réseau d'eau potable y compris fourniture d'un débitmètre pour amélioration de la sectorisation de Woippy pour un montant de 45 188.89 € HT.
- Coupe et raccordement du réseau d'eau potable y compris fourniture de vannes supplémentaires pour sécurisation de l'alimentation du nouveau port de Metz pour un montant de 47 049.96€ HT.

- Coupes et raccordements du réseau d'eau potable y compris pose d'une purge automatique route de Thionville à Woippy pour un montant de 2 498.59€ HT.
- Coupe et raccordement pour détournement du réseau d'eau potable rue Valentin Bousch à Metz Grigy pour un montant de 20 581.96€ HT.
- Coupe et raccordement d'extrémité pour maillage du réseau d'eau rue de l'étang et rue Paul Cézanne à Hagondange pour un montant de 8 217.89€ HT.
- Transport d'œuvres d'art sur le thème de l'environnement dans différents sites des communes du SERM ainsi qu'aux Récollets pour un montant de 2 014.00€ HT.

La Présidente du SERM



Rachel BURGUY